



ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 13 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, et le treize juin à 18heures 30, Sur convocation écrite faite par le Comité Directeur,
Les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire – 16, rue du Commandant Pégout – 69008 LYON.

Manuel GUERRERO, Président de l'Association préside cette assemblée. Il est assisté de l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Il a été établit une feuille de présence qui a été signé par tous les membres présents.

Ladite feuille de présence permet de constater que 70 membres de l'Association sont présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Compte-rendu d'activité des différents Pôles,
- Rapport financier, et quitus au trésorier,
- Budget prévisionnel saison 2014/2015,
- Appel à candidature de nouveaux Membres pour le comité directeur,
- Questions diverses.

Manuel GUERRERO, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Il salue tout particulièrement la présence de Karine GIROD, Présidente du Comité du Rhône Tennis de Table et de Nicolas BARNEZET qui représente l'ASUL GENERALE.

Avant de commencer cette assemblée, notre Président propose une minute de silence en hommage à notre secrétaire Christian LEFEVRE disparu le 30 mai dernier.

PREMIERE RESOLUTION - Rapport moral du Président

Manuel GUERRERO donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Tout d'abord quelques chiffres pour situer notre association, par rapport aux autres clubs de Tennis de Table de la région Rhône-Alpes :

Avec 250 membres nous sommes 5^{ème} au niveau Rhône-Alpes et 3^{ème} au niveau départemental.

Au niveau des licenciés traditionnels, nous sommes même 3^{ème} dans la région Rhône-Alpes.

Au niveau des compétitions :

16 équipes engagées (14 masculines et 2 féminines)

50 joueurs engagés en Critérium Fédéral dont 3 en N1, 3 en N2, 13 en régionale dont 9 filles.

Notre Président revient sur les différents évènements qui ont marqué et qui ont été une réussite pour cette saison écoulée (Organisation du critérium Fédéral N3 Handisport, la soirée de la Galette des rois/tombola, le tournoi des nuls, le tournoi Parents/Enfants ainsi que la journée des Filles, notre activité dans les différents établissements scolaires, et enfin l'échange franco-allemand)

Une réussite également pour cette année aura été l'obtention de la subvention CNDS-Emploi, qui va nous permettre de pérenniser l'emploi de Mickaël ROCHE en tant que deuxième salarié et de pouvoir donc continuer à développer notre club.

Le Président souligne que certains points restent à améliorer avec une nouvelle organisation dès la saison prochaine, notamment le Pôle Féminin, les pôles Perf, et le Pôle Arbitrage.

Une entente Filles avec le club TT SAINT JEANNAIS est en train de se profiler. Le but étant d'avoir 3 équipes Filles à différents niveaux de compétition.

Quant au Pôle Handisport et Sport Adapté ils seront également des composants de plus en plus importants dans notre club.

Après échanges et plus personne ne demandant la parole,
Le Rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Rapports des différents Pôles d'activités

Un compte-rendu détaillé est fait par chaque responsable de Pôle d'activité. Prennent donc successivement la parole :

Mickaël ROCHE pour le Pôle MINI-PING,

Camille MENA pour le Pôle FEMININ,

Martine BARNEOUD, pour le pôle HANDISPORT et le projet SPORT ADAPTE,

Rémy PAILLE, pour le pôle LOISIRS,

Vincent DUPEUBLE pour le bilan Technique et Sportif du club,
Claudine GONZALES, Camille MENA et Martine BARNEOUD pour les différentes animations, aussi bien festives que sportives.

Après différents échanges, et plus personne ne demandant la parole,
Le Rapport d'activité du club est adopté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Rapport Financier

Gilbert CHAVEROT, trésorier, nous donne lecture de son rapport financier relatif aux comptes de l'exercice clos au 30 juin 2013.

Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un déficit de 1 035 euros. Ce résultat est constaté après des flux d'environ 110 K€

Les éléments les plus importants qui se dégagent de ces comptes :

- un stock encore important lié aux achats groupés des nouveaux maillots du club, ils seront vendus lors des saisons suivantes,
- Une augmentation des salaires et charges sociales,
- La limitation des frais de déplacements : CF, N1, CBJ à Sallanches,
- La stabilité des subventions de la ville de LYON (Dir des sports) et état (CNDS).

Notre trésorier propose d'affecter cette somme de 1 035 euros, en moins de notre compte Report à Nouveau (Réserves du club). Ce compte est par conséquent ramené à 19 755 euros.

Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été également présenté à l'assemblée.

Une personne de l'assemblée prend la parole pour demander si les cotisations allaient augmenter la saison prochaine. Notre trésorier a répondu qu'il n'y aura aucune augmentation.

Plus personne ne demandant la parole, Manuel GUERRERO propose de mettre au vote ce rapport financier ainsi que l'affectation du résultat, il propose également de donner quitus pour sa gestion à Gilbert CHAVEROT.

Le rapport financier, l'affectation du résultat, et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Quitus est donné à l'unanimité à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

QUATRIEME RESOLUTION

Election de nouveaux candidats au Conseil d'administration

Manuel GUERRERO, Président, reprend la parole. Il précise que deux personnes ne font plus partie du Comité Directeur :

Christian LEFEVRE (Secrétaire), décédé,
Marie-Pierre LEBEAU, démissionnaire

Le Président fait l'appel des candidatures pour rejoindre le Conseil d'Administration. Deux membres de l'association se portent candidats :

Sylvain FERRIERE et Jean-Pierre BERIDOT

Après une brève présentation, Tous deux sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

Le Comité Directeur, se compose désormais des 14 personnes suivantes :

Manuel GUERRERO – Président
Gilbert CHAVEROT – Vice-président – Trésorier
Claudine GONZALES
Jean-Pierre MAURIN
Denis BERGMANN
Olivier CLEMENT
Martine BARNEOUD
Rémy PAILLE
Nicolas DUPLOUY
Serge MOUNIAPIN
Camille MENA
Sylvain FERRIERE
Jean-Pierre BERIDOT
Vincent DUPEUBLE

Manuel GUERRERO rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Fait à LYON
Le 30 juillet 2014

Le Président
Manuel GUERRERO

copie certifiée conforme



La Secrétaire
Martine BARNEOUD

copie certifiée conforme

